Modèle CCYC : ©DNE
Nom de famille *(naissance)* **:**
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)

Prénom(s) :

N° candidat : **N° d'inscription :**

(Les numéros figurent sur la convocation.)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Né(e) le : / /

1.1

ÉVALUATION

CLASSE : Première

VOIE : ☒ Générale ☐ Technologique ☐ Toutes voies (LV)

ENSEIGNEMENT : Sciences économiques et sociales

DURÉE DE L'ÉPREUVE : deux heures

Niveaux visés (LV) : LVA LVB

Axes de programme :

CALCULATRICE AUTORISÉE : ☐Oui ☒ Non

DICTIONNAIRE AUTORISÉ : ☐Oui ☒ Non

☐ Ce sujet contient des parties à rendre par le candidat avec sa copie. De ce fait, il ne peut être dupliqué et doit être imprimé pour chaque candidat afin d'assurer ensuite sa bonne numérisation.

☐ Ce sujet intègre des éléments en couleur. S'il est choisi par l'équipe pédagogique, il est nécessaire que chaque élève dispose d'une impression en couleur.

☐ Ce sujet contient des pièces jointes de type audio ou vidéo qu'il faudra télécharger et jouer le jour de l'épreuve.

Nombre total de pages : 4

Cette épreuve comprend deux parties :

- Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Il est demandé au candidat de répondre aux questions en mobilisant les connaissances acquises dans le cadre du programme, en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de collecte et d'exploitation de données quantitatives, et en ayant recours le cas échéant à des résolutions graphiques.

- Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Il est demandé au candidat de traiter le sujet en développant un raisonnement de l'ordre d'une page, en exploitant les documents du dossier et en mobilisant ses connaissances.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation de connaissances et traitement de l'information (10 points)

Document : Taux de pratique sportive selon le sexe et le niveau de diplôme en 2018

	Taux de pratique d'une activité sportive(1) au cours des 12 derniers mois (en %)
Niveau de diplôme	
Aucun diplôme	42,9
Brevet	65,3
CAP, BEP	57,3
Baccalauréat	69,4
Bac +2	75,2
Bac +3	82,3
Femmes	**45**
Football	3
VTT	5
Fitness	12
Hommes	**50**
Football	13
VTT	11
Fitness	4

Champ : ensemble de la population de 15 ans et plus résidant en France.

(1) % de personnes interrogées déclarant avoir pratiqué une activité sportive (hors obligations à l'école ou au travail) au moins une fois dans l'année.

Source : D'après INJEP, 2018.

Questions :

1. À l'aide de deux exemples, montrez comment les individus intériorisent différentes façons d'agir. (3 points)

2. À l'aide du document, comparez la pratique sportive des non diplômés à celle des titulaires d'un diplôme de niveau bac+3. (3 points)

3. À l'aide du document, montrez que les pratiques sportives sont socialement différenciées. (4 points)

Modèle CCYC : ©DNE
Nom de famille *(naissance)* :
(Suivi s'il y a lieu, du nom d'usage)
Prénom(s) :
N° candidat :
N° d'inscription :
(Les numéros figurent sur la convocation.)
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Né(e) le : / /
1.1

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, vous montrerez quelles sont les principales sources du pouvoir de marché d'une entreprise.

Document 1 : Nature des pratiques sanctionnées par l'Autorité de la concurrence en 2017

Abus de position dominante	4
Ententes	2
Non-respect d'engagements	1
Obstructions à l'instruction[1]	1
Importations exclusives en Outre-mer	1
Total des décisions de sanctions	9

Source : Autorité de la concurrence, Rapport d'activité 2017.

[1] Obstructions à l'instruction : mesures gênant la justice.
Lecture : en 2017, l'Autorité de la concurrence en France a sanctionné 4 abus de position dominante.

Document 2

Le secteur du numérique est fortement concentré, car des mécanismes convergents poussent à une monopolisation ou à une concentration[1] toujours plus forte des marchés.
Ce premier mécanisme n'est pas spécifique au numérique […]. L'existence d'économies d'échelle[2] dans le numérique et l'internet, comme dans les autres secteurs de l'économie, vient en premier lieu de l'existence de coûts fixes (par exemple, les coûts de développement d'un logiciel, d'une plateforme numérique, d'une infrastructure de télécommunications, etc.). Cela signifie donc que le coût moyen va décroître, au moins sur un intervalle de production, au fur et à mesure que le coût fixe va se répartir sur toujours plus d'unités produites. Cette réduction du coût unitaire est évidemment un avantage concurrentiel pour l'entreprise en place. […]
L'idée qu'il ne restera plus qu'une seule firme (dominante) sur le marché peut aussi être reliée à la situation créée par la standardisation qui consiste à ne conserver qu'un seul format de produit sur le marché. […]
Enfin, la tendance à la monopolisation est accentuée par les nombreuses opérations de croissance externe de type fusion-acquisition. Plutôt que d'investir en interne et de développer des filiales[3] dans certaines activités émergentes, Apple, Facebook, Google ou encore Microsoft, par exemple, ont préféré racheter de nombreuses entreprises prometteuses et innovantes (au moins une centaine à ce jour pour chacun des géants).

Source : Éric MALIN, « ‘Big is beautiful’ au pays du numérique ? », *Économie et management*, octobre 2018.

(1) La concentration désigne l’accroissement de la taille moyenne des entreprises et la diminution de leur nombre, suite à des opérations de fusions-acquisitions.

(2) Les économies d’échelle désignent la diminution du coût unitaire de production obtenue lorsque la quantité produite augmente.

(3) Une filiale est une entreprise contrôlée par une autre firme appelée maison-mère.